

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 442

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 442 23 février 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs,

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley

442

La tactique du salami

En matière d'aménagement des villes, les projets présentés par les autorités sont pour la plupart motivés par le bon sens. Prenons des exemples genevois récents : l'autoroute de contournement se justifiait pour détourner de la ville le trafic de transit de manière sûre et rapide; le parking de Plainpalais doit permettre de débarrasser la plaine des voitures qui l'encombrent et de regagner ainsi un espace vert; la démolition de l'hôtel Métropole aurait laissé la place à un ensemble plus fonctionnel et plus rentable.

Il en est de même pour le projet « d'aménagement » de la place Cornavin. Quelques détails, que comprendront aussi les non-Genevois : un parking souterrain pour résoudre les difficultés de parage à la gare; la simplification de la circulation, d'où une plus grande fluidité du trafic; un certain regroupement des transports en commun au bénéfice des usagers; la mise en sous-sol des piétons qui seront ainsi à l'abri des dangers de la circulation; et, pour faire bonne mesure, une partie de la rue du Mont-Blanc transformée en zone piétonne. Comme l'a dit le conseiller d'Etat Fontanet au cours d'un débat, le projet n'est peut-être pas parfait mais il offre 900 places de stationnement qui feront des heureux !

A chaque fois le citoyen peut donc donner son adhésion en toute bonne foi, croyant ainsi contribuer à la solution d'un problème concret, localisé. C'est bien là pourtant que réside la mystification : pour Cornavin comme pour les nombreux projets d'aménagement sur lesquels les habitants de Genève ont eu et auront encore à se prononcer, il ne s'agit jamais d'un problème isolé mais de décisions qui, ajoutées les unes aux autres, vont façonner de manière durable le visage de la ville, bien plus, qui vont déterminer notre vie quotidienne.

Faisons l'addition ! Elargissement d'artères, multiplication des parking en ville, à quoi cela mène-t-il ? A la destruction des quartiers, à l'exode des habitants vers la périphérie, à la transformation de la ville en un réseau dense de voies de communication. Des communications qui ne serviront pas à favoriser et à enrichir les rapports entre les hommes mais à les diviser : au centre le commerce, les affaires, à l'extérieur les banlieues-dortoirs. En bref une ville invivable parce que personne ne pourra ou ne voudra plus y rester.

Le 26 février, les citoyens genevois choisiront : non pas pour ou contre un meilleur accès à la gare, comme le bon sens pourrait le faire croire, mais l'avenir de leur ville. Cette situation n'est pas unique; elle se répète à Genève comme dans les autres villes suisses.

On dit que la politique est l'art du possible; certes, à condition de ne pas confondre le possible avec des contraintes soit-disant inévitables. Les nombreux référendums locaux sont là précisément pour rappeler cette vérité élémentaire aux autorités, à savoir que les villes ont un autre avenir que celui tracé par des techniciens au service d'une prétendue rationalité économique.

A l'attitude de ces magistrats qui persistent à ne considérer que le court terme, à détruire les cités en guise de solution aux problèmes urbains, répondra l'action de citoyens, toujours plus nombreux, désireux de reprendre possession de leur cadre de vie.

DANS CE NUMÉRO

P.2 : Naville : une grève de prolétaires; p. 3 : Le carnet de Jeanlouis Cornuz : Notes; pp. 4/5 : Les voisins de la Suisse face au chômage : des initiatives en pagaille; pp. 6/7 : Vaud : Mystification radicale — Annexe : Mosaïque confédérale; — Reçu et lu : Un nouveau canton; p. 8 : Nestlé-Youes-Ei — Bagatelles.